



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts de l'énergie renouvelable****Cinquième session**

Kiev, 13-15 novembre 2018

**Rapport du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable  
sur sa cinquième session****I. Introduction**

1. La cinquième session du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable s'est tenue du 13 au 15 novembre 2018.

**II. Participation**

2. Elle a rassemblé 102 experts des États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ci-après : Albanie, Azerbaïdjan, Bélarus, Croatie, Estonie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, République de Moldova, Ukraine et Ouzbékistan. L'Union européenne était également représentée.

3. Des experts de l'Indonésie et de l'Iran ont participé à la session en vertu de l'article 11 du mandat de la Commission.

4. Des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) ont également participé.

5. Des représentants d'organisations non gouvernementales, du secteur privé et des milieux universitaires, ainsi que des experts indépendants, ont également pris part à la session.

**III. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)**

*Document(s) :* ECE/ENERGY/GE.7/2018/1 – Ordre du jour provisoire annoté

6. Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.



7. L'ordre du jour provisoire figurant dans le document ECE/ENERGY/GE.7/2018/1 a été adopté sans modification.

#### **IV. Élection du Bureau (point 2 de l'ordre du jour)**

8. Le Groupe d'experts a élu M. Nazir Ramazanov (Azerbaïdjan) Président, M. Adrian Bylyku (Albanie), M. Andrei Miniankou (Biélorus), M<sup>me</sup> Margalita Arabidze (Géorgie), M. Oliver Frank (Allemagne), M. Felice Cappelluti (Italie), M<sup>me</sup> Ainur Sospanova (Kazakhstan), M. Kostiantyn Gura (Ukraine) Vice-présidents pour deux ans. En 2017, le Groupe d'experts avait élu M<sup>me</sup> Biljana Trivanović (Bosnie-Herzégovine), M<sup>me</sup> Isabel Cabrita (Portugal), M. Georgy Ermolenko (Fédération de Russie) et M. Miloš Banjac (Serbie) Vice-Présidents également pour deux ans.

9. Le Groupe d'experts a invité d'anciens membres du Bureau à siéger de nouveau au Bureau pendant les deux prochaines années afin de renforcer ses activités : M. Paolo Frankl (AIE), M. Gurbuz Gonul (IRENA), M<sup>me</sup> Rana Adib (Réseau d'action pour les énergies renouvelables pour le XXI<sup>e</sup> siècle, (REN21)) et M<sup>me</sup> Michela Morese (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)).

10. Le Bureau du Groupe d'experts se compose des membres suivants : M. Nazir Ramazanov (Azerbaïdjan), Président, M. Adrian Bylyku (Albanie), M. Andrei Miniankou (Biélorus), M<sup>me</sup> Biljana Trivanović (Bosnie-Herzégovine), M<sup>me</sup> Margalita Arabidze (Géorgie), M. Oliver Frank (Allemagne), M. Felice Cappelluti (Italie), M<sup>me</sup> Ainur Sospanova (Kazakhstan), M<sup>me</sup> Isabel Cabrita (Portugal), M. Georgy Ermolenko (Fédération de Russie), M. Miloš Banjac (Serbie), M. Kostiantyn Gura (Ukraine), M. Paolo Frankl (AIE), M. Gurbuz Gonul (IRENA), M<sup>me</sup> Rana Adib (REN21) et M<sup>me</sup> Michela Morese (FAO), Vice-Présidents.

#### **V. Suivi des progrès et échange de données d'expérience concernant les moyens d'accroître l'utilisation des énergies renouvelables (point 3 de l'ordre du jour)**

*Document(s) :* ECE/ENERGY/GE.7/2018/3 – Perspectives pour l'énergie renouvelable dans la région de la CEE

ECE/ENERGY/GE.7/2017/3 – Rapport de situation 2017 sur les énergies renouvelables – Principales conclusions : des obstacles aux possibilités

ECE/ENERGY/2018/1 – Moyens de promouvoir l'énergie durable : rapport de situation

ECE/ENERGY/2016/7 – Moyens de promouvoir l'énergie durable : note de synthèse

11. Les représentants ont examiné les principales conclusions du rapport 2018 sur les énergies renouvelables récemment publié par l'AIE, qui se penche de manière approfondie sur la bioénergie. Comme il a été dit lors de la session spéciale, la bioénergie est la principale source de croissance de la consommation d'énergie renouvelable pour la période 2018 à 2023. La bioénergie – sous forme de combustibles solides, liquides ou gazeux – représentera 30 % de la croissance de la consommation d'énergie renouvelable au cours de cette période. C'est le résultat de l'utilisation importante de la bioénergie dans le domaine du chauffage et des transports. Le Groupe d'experts a toutefois fait observer que, parmi les sources d'énergie renouvelables, la bioénergie était la plus diversifiée et la plus complexe, avec un grand nombre de matières premières, procédés de conversion et produits énergétiques potentiels. Elle suppose également de nombreuses interactions avec des secteurs non énergétiques tels que l'agriculture, la foresterie et la gestion des déchets. Avant tout, il est essentiel que toute augmentation de la production et de l'utilisation de la bioénergie contribue positivement à la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de

développement durable et évite, autant que possible, d'entraîner des conséquences néfastes pour l'environnement, la société ou l'économie.

12. Le secrétariat a présenté les principales conclusions du Rapport de situation 2017 sur les énergies renouvelables établi par la CEE, conjointement avec REN21 et en étroite collaboration avec l'AIE. Les participants aux débats ont dit qu'il fallait renforcer la collecte d'informations et de données sur les énergies renouvelables, à l'instar de ce qui était fait dans ce rapport de la CEE.

13. Afin d'intensifier et de compléter les travaux de suivi des progrès, d'analyse et de prévisions, la CEE, l'International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA), Fraunhofer et le Pacific Northwest National Laboratory (PNNL) mettent en œuvre ensemble le projet intitulé « Moyens de promouvoir l'énergie durable ». Une séance spéciale a examiné comment le projet cherchait à fournir des solutions aux pays pour atteindre l'objectif de l'énergie durable. Le projet combine la modélisation de scénarios énergétiques avec le dialogue politique, la recherche technologique et l'élaboration d'un système d'alerte précoce. Il a été reconnu que les énergies renouvelables étaient essentielles pour atteindre l'objectif de l'énergie durable, et ce, quel que soit le scénario. L'équipe du projet a présenté les différents rôles que les énergies renouvelables pouvaient jouer dans divers scénarios. Les hypothèses de coûts sous-jacentes ainsi que les technologies habilitantes, comme les véhicules et systèmes de stockage électriques ont été discutées.

14. Dans le cadre d'un débat parallèle mené sous l'égide du Réseau Action Climat – Europe orientale, Caucase et Asie centrale (CAN), les participants ont eu l'occasion de parler des expériences de pays et d'entreprises ayant fixé l'objectif de 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2050. Ils ont souligné que la transition vers une énergie propre était nécessaire pour prévenir les effets dangereux des changements climatiques et donner de l'espoir aux pays les plus vulnérables.

15. Le Groupe d'experts :

16. A pris note du document intitulé « Perspectives pour l'énergie renouvelable dans la région de la CEE » paru sous la cote ECE/ENERGY/GE.7/2018/3 et a noté avec satisfaction le travail de suivi mené par l'Agence allemande de l'énergie (Dena) dans le but d'échanger les meilleures pratiques et les données d'expérience pour surmonter les obstacles et tirer parti des possibilités existantes, favorisant ainsi un dialogue stratégique constructif dans le domaine de l'énergie renouvelable dans la région de la CEE.

17. A remercié le Gouvernement allemand, notamment le Ministère fédéral allemand de l'économie et de l'énergie (BMW), pour le soutien qu'il apporte au suivi des progrès et à l'échange des meilleures pratiques et expériences dans la région de la CEE pour surmonter les obstacles, et a appelé à s'engager en 2019, si les ressources le permettent, à travailler avec Dena ainsi qu'à une nouvelle édition du Rapport de la CEE sur les énergies renouvelables avec REN21, l'AIE et d'autres partenaires clefs.

18. S'est félicité des progrès accomplis dans le cadre du projet « Moyens de promouvoir l'énergie durable », supervisé par le Comité de l'énergie durable, et a décidé de continuer de contribuer à son exécution et à l'étude des moyens permettant aux pays d'atteindre à terme l'objectif de l'énergie durable. Avec pour objectif général de susciter un dialogue sur la politique à adopter, ce projet utilise des outils de modélisation pour élaborer divers scénarios fondés sur l'énergie durable et les stratégies d'adaptation, en tenant compte de l'éventuel rôle que peuvent jouer les énergies renouvelables.

19. A décidé de continuer de coordonner les contributions au projet et d'être représenté aux manifestations qui lui sont liées, sous réserve des ressources disponibles, et s'est engagé à inscrire les thèmes du projet à l'ordre du jour des manifestations organisées sous ses auspices lorsque cela est possible (par exemple dans ce que l'on appelle les *Hard Talks*, qui sont des débats de fond francs et ouverts) pour que les observations recueillies enrichissent les résultats du projet.

## VI. Promotion des investissements dans les énergies renouvelables : débats de fond et perspectives (point 4 de l'ordre du jour)

*Document(s) :* ECE/ENERGY/GE.7/2018/4 – Mise en œuvre des plans d'action nationaux en matière d'énergies renouvelables dans certains pays de la CEE

20. Au cours de trois séances spéciales de mise en relation, organisées conjointement par la CEE, l'Irena, la direction générale de la coopération internationale et du développement (DG DEVCO) et la direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR), les pays de la région ainsi que les principaux acteurs et investisseurs nationaux et internationaux se sont penchés sur la manière d'accroître l'utilisation des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, en accordant une attention particulière à la pauvreté énergétique et au bien-être social.

21. Les représentants ont examiné en quoi l'augmentation de la production d'énergie renouvelable et la promotion de l'efficacité et de la durabilité énergétique étaient des priorités importantes de la politique énergétique visant à diversifier le bouquet énergétique, à améliorer la sécurité de l'approvisionnement et à atteindre les objectifs liés aux changements climatiques. En outre, elles contribuent à atténuer des problèmes sociaux essentiels tels que la pauvreté énergétique et l'accès à l'énergie, améliorant ainsi la qualité de vie globale des populations.

22. Le Président et le secrétariat ont présenté les principales activités de la CEE en matière d'échange d'expériences positives et de coordination des approches, en particulier dans le cadre des débats de fond, francs et ouverts, sur les énergies renouvelables, afin d'accroître l'utilisation des énergies renouvelables et d'améliorer l'efficacité énergétique pour renforcer la viabilité sociale en fournissant une énergie durable abordable, fiable et moderne.

23. Dans le cadre d'un débat parallèle, UNITAR a présenté le rapport intitulé *Global Plan of Action for Sustainable Energy Solutions in Situations of Displacement (GPA)* (plan d'action mondial pour des solutions énergétiques durables dans les situations de déplacement), lancé en juillet 2018. Ce plan d'action est un cadre qui définit des mesures concrètes pour progresser plus rapidement vers un accès sûr à des services énergétiques abordables, fiables, durables et modernes pour toutes les personnes déplacées d'ici à 2030.

24. Le Groupe d'experts :

25. A souligné que les pays de la CEE devaient adopter une approche intégrée et un dialogue multipartite pour accroître d'une manière plus viable la part de l'énergie renouvelable dans les futurs systèmes énergétiques, et a demandé de poursuivre les travaux et analyses pour mieux comprendre les caractéristiques et la disponibilité des ressources énergétiques renouvelables, tout en augmentant les investissements dans les infrastructures habilitantes. Il a en outre demandé au secrétariat que des travaux spécifiques soient consacrés au renforcement des cadres politique, institutionnel, normatif et réglementaire.

26. A mis en avant le rôle qu'il avait joué pour améliorer le dialogue entre gouvernements et entreprises afin d'accroître sensiblement le déploiement des énergies renouvelables, en particulier pour promouvoir les investissements dans les énergies renouvelables dans le cadre des débats de fond francs et ouverts organisés dans certains pays, sur les mesures politiques, normatives et institutionnelles et les services de mise en relation nécessaires pour repérer, élaborer, promouvoir et mettre en œuvre des projets d'investissement, conformément à son plan de travail. Il a également reconnu la valeur potentielle des débats de fond francs et ouverts pour l'échange d'expériences positives et la coordination des approches en matière d'investissement, au-delà des secteurs et des frontières. Il a demandé au secrétariat d'étudier plus avant la mise en place d'un programme-cadre pour fournir à moyen terme un appui intégré aux pays de la CEE, en particulier en Europe du Sud-Est, en Europe orientale, en Asie centrale et dans le Caucase.

27. A reconnu que la coopération avec l'AIE, l'IRENA et la Commission européenne était importante pour accélérer l'utilisation des énergies renouvelables en Europe du Sud-Est et en Asie centrale, au moyen d'activités ciblées dans les domaines suivants : planification à long terme des énergies renouvelables, programmes de soutien, intégration des diverses énergies renouvelables dans le réseau électrique, mise en avant de leurs avantages socioéconomiques, renforcement des cadres pour les énergies renouvelables et accès aux financements ; et a souligné l'importance de la collaboration avec d'autres partenaires régionaux et internationaux dans ces domaines.

28. A remercié l'AIE pour la discussion approfondie sur le rôle de la bioénergie, compte tenu des changements intervenus dans le paysage énergétique, ainsi qu'à l'IRENA et à la Commission européenne, notamment la Facilité d'assistance technique (TAF) de l'Union européenne, pour l'organisation, conjointement avec la CEE, du dialogue sur la politique de mise en relation, consacré à la promotion de l'énergie renouvelable et des investissements dans l'efficacité énergétique.

## **VII. Coopération transversale et intersectorielle pour intégrer les énergies renouvelables dans les systèmes énergétiques (point 5 de l'ordre du jour)**

*Document(s) :* ECE/ENERGY/GE.7/2017/5 – Avantages de la coopération transfrontière en matière d'interactions entre eau et énergie pour le développement des énergies renouvelables

29. La CEE et la CESAO ont organisé conjointement une séance spéciale sur les moyens de promouvoir des investissements dans les énergies renouvelables qui tiennent compte des interactions et ont des retombées positives dans les différents secteurs. Les questions liées aux interactions entre l'eau, l'énergie et l'alimentation ont été examinées sous l'angle de l'interdépendance des ressources hydriques, énergétiques et alimentaires. Bien que cet ensemble d'interactions soit généralement décrit en termes d'eau, d'énergie et d'alimentation, certaines références y ont introduit des dimensions supplémentaires (par exemple le climat) ou remplacé l'alimentation par une autre dimension (par exemple la terre). Dans une représentation schématique des interactions entre l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire, la CESAO a également placé les différents objectifs de développement durable ainsi que les cadres institutionnels et politiques (par exemple la gestion intégrée des ressources en eau pour la sécurité de l'approvisionnement en eau) qui doivent prendre en compte chacune des dimensions de cet ensemble.

30. Le secrétariat a présenté les travaux lancés en 2013 afin d'étudier la possibilité d'appliquer la méthode des interactions à la coopération dans le domaine des eaux transfrontières, en procédant à des évaluations participatives des interactions dans les bassins transfrontières : six bassins hydrographiques et un réservoir aquifère ont été examinés. Une évaluation a porté sur le bassin de la Drina et ses trois États riverains : la Bosnie-Herzégovine, la Serbie et le Monténégro. La publication de la CEE intitulée *UNECE Assessment of the water-food-energy-ecosystems nexus and benefits of transboundary cooperation in the Drina River Basin* (2017) (Évaluation des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes et des avantages de la coopération transfrontière dans le bassin de la Drina) décrit les avantages tangibles qui découlent d'une exploitation coordonnée des centrales hydroélectriques et met en avant des possibilités – pour le secteur énergétique et au-delà – de synergies entre développement rural, agriculture durable, développement des énergies renouvelables et écotourisme.

31. Le Groupe d'experts :

32. A reconnu que les activités, terminées ou encore en cours, contribuaient à une meilleure intégration des énergies renouvelables dans les systèmes énergétiques parce qu'elles abordent de manière intégrée et transversale les interactions avec les combustibles fossiles, en particulier le gaz naturel.

33. S'est félicité de la coopération avec d'autres activités sectorielles de la CEE pour contribuer à une meilleure gestion des ressources, y compris l'augmentation de manière

viable de la part des énergies renouvelables, en tenant compte des possibilités et des effets intersectoriels dans l'ensemble d'interactions eau-énergie-alimentation-écosystèmes. Il a demandé que les questions sur les énergies renouvelables jouent un rôle plus important dans la promotion de l'approche fondée sur les interactions, et que les liens avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'examen des incidences pour l'atténuation des effets des changements climatiques soient renforcés. Sur ce point, il s'est dit favorable à la poursuite de la coopération avec l'Équipe spéciale sur les interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes pour élaborer un document de référence sur la mise à profit des synergies intersectorielles et des considérations relatives au développement des énergies renouvelables, en faisant fond sur l'expérience des débats de fond francs et ouverts menés dans le bassin de la Drina.

34. A remercié le Gouvernement italien pour le soutien qu'il a apporté à l'organisation de débats de fond centrés sur les énergies renouvelables en Europe du Sud-Est, du point de vue des interactions entre l'eau et l'énergie et dans le cadre d'un projet de suivi dans le bassin de la Drina.

## **VIII. Dialogue sur les réglementations et les politiques devant permettre d'aplanir les obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (point 6 de l'ordre du jour)**

*Document(s) :* ECE/ENERGY/GE.6/2018/5-ECE/ENERGY/GE.7/2018/5 – Dialogue sur les réglementations et les politiques devant permettre d'aplanir les obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables

35. La CEE et la CESAO ont organisé conjointement une séance sur l'élimination des obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Une attention particulière a été accordée aux raisons pour lesquelles les progrès dans le domaine de l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables restent en deçà du niveau nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques et les objectifs de développement durable.

36. Les représentants ont examiné les conclusions de l'étude sur les progrès réalisés dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans certains pays d'Europe du Sud-Est, d'Europe orientale et d'Asie centrale, et en Fédération de Russie. L'étude vise à recenser et analyser les réformes du cadre directif, réglementaire et institutionnel, les capacités des parties prenantes dans les pays considérés (autorités nationales et locales, promoteurs et propriétaires de projets, et institutions financières), les meilleures pratiques élaborées et appliquées, et les mesures de sensibilisation.

37. Les représentants ont fait remarquer qu'un certain nombre d'obstacles d'ordre législatif, stratégique, économique et financier subsistaient, lesquels empêchent une amélioration sensible de l'efficacité énergétique et une utilisation accrue des énergies renouvelables. Ils ont souligné la nécessité, dans les régions de la CEE et de la CESAO, de définir des politiques et des mesures propres à libérer l'investissement et le financement en faveur de projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, en insistant sur les projets commerciaux et le financement privé ainsi que sur d'éventuels partenariats public-privé.

38. Le rôle que les sociétés de services dans le domaine de l'énergie (ESCO), et plus particulièrement les super ESCO, peuvent jouer pour surmonter ces obstacles dans la région de la CESAO a été exposé et discuté. Il a ainsi été possible de stimuler le marché et les investissements des ESCO en faveur de l'efficacité énergétique dans l'un des pays de la région de la CESAO.

39. Le Groupe d'experts :

40. A pris note du document ECE/ENERGY/GE.6/2018/5-ECE/ENERGY/GE.7/2018/5 – Dialogue sur les réglementations et les politiques devant permettre d'aplanir les obstacles

à l'amélioration de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Ce document d'information examine les progrès réalisés dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans certains pays d'Europe du Sud-Est, d'Europe orientale et d'Asie centrale, et en Fédération de Russie.

41. A appuyé les conclusions de l'étude sur les réformes politiques, réglementaires et institutionnelles, le processus de renforcement des capacités, l'élaboration et l'application de meilleures pratiques relatives à la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans les pays sélectionnés depuis 2010, ainsi que sur les processus internationaux qui aident les pays à progresser dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

42. A appuyé les recommandations de l'étude sur les moyens de combler les lacunes qui subsistent et sur les prochaines mesures proposées pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables dans une perspective sous-régionale dans les pays d'Europe du Sud-Est, d'Europe orientale, du Caucase, d'Asie centrale, et en Fédération de Russie.

43. A prié le secrétariat de faire paraître une publication consacrée à l'étude des progrès réalisés dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans certains pays d'Europe du Sud-Est, d'Europe orientale et d'Asie centrale, et en Fédération de Russie.

44. S'est félicité de la collaboration plus étroite avec le Groupe d'experts de l'efficacité énergétique en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'exploitation des sources d'énergie renouvelable, moyennant l'examen des principales questions présentant un intérêt commun.

45. A prié le secrétariat d'étudier d'autres mesures destinées à augmenter le financement des projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables qui contribuent à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

## **IX. Questions diverses (point 7 de l'ordre du jour)**

46. Le Groupe d'experts :

47. A pris note avec satisfaction du soutien exprimé par le Comité en faveur de ses activités et de ce que celui-ci a confirmé son mandat à la vingt-septième session : ECE/ENERGY/119 – Rapport du Comité de l'énergie durable sur sa vingt-septième session.

48. A prié le secrétariat de collaborer avec le bureau à l'élaboration d'un projet de plan de travail du Groupe d'experts pour 2020-2021 et de le lui soumettre pour examen et approbation par procédure écrite. Le Groupe d'experts a décidé que, pour accélérer la soumission du projet de plan de travail et d'autres documents éventuels au Comité de l'énergie durable pour qu'il les approuve, les travaux pouvaient se faire par écrit, sous réserve d'un délai minimum de vingt et un jours pour la communication d'observations. L'absence de réponse ou d'observation est assimilée à une approbation tacite.

49. A remercié le Gouvernement ukrainien d'avoir accueilli la cinquième session du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique à Kiev.

## **X. Dates de la prochaine session (point 8 de l'ordre du jour)**

50. La sixième session du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable devrait se tenir à Genève, les 10 et 11 octobre 2019. Le Groupe d'experts a une nouvelle fois proposé, comme il l'avait déjà fait à de précédentes sessions, que ses réunions se tiennent ailleurs qu'à Genève.

## **XI. Rapport de la session (point 9 de l'ordre du jour)**

51. Le rapport de la réunion a été adopté, y compris les conclusions et recommandations, sous réserve des modifications rédactionnelles et de mise en page nécessaires.

---